



Carré Amelot

Espace Culturel Jeune Public de la Ville de La Rochelle

Projet artistique et culturel

I GRANDES ORIENTATIONS ET PHILOSOPHIE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL [p.3](#)

I.1 LES GRANDES ORIENTATIONS [p.3](#)

- Liberté artistique et diversité culturelle garanties par le service public
- Un projet participatif et structurant
- Un projet en direction de la jeunesse

I.2 LA PHILOSOPHIE DU PROJET [p.5](#)

- Une culture en partage : diversité et innovation
- Exigence, transparence et développement raisonné
- La responsabilité sociale des organisations comme levier du changement

I.3 UN PROJET EN PHASE AVEC SON TERRITOIRE ET SON ADMINISTRATION [p.7](#)

- La prise en compte des grandes orientations politiques de la Ville de La Rochelle
- Un projet culturel qui intègre le projet d'administration

II MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL [p.10](#)

II.1 LA DIFFUSION [p.10](#)

- La programmation spectacle vivant
- La programmation de la galerie photo
- Création d'un temps fort

II.2 LA MÉDIATION ET LA TRANSMISSION [p.13](#)

- La médiation au cœur du Carré Amelot
- L'Éducation Artistique et Culturelle (E.A.C)
- La pratique artistique amateur
- L'élargissement des publics et travail en direction des publics spécifiques

II.3 L'ÉDUCATION AUX IMAGES COMME LEVIER DE LA CITOYENNETÉ [p.19](#)

- L'éducation à l'image
- L'éducation au numérique
- L'éducation aux médias et à l'information

II.4 LA CRÉATION [p.22](#)

- Le soutien à la création professionnelle
- L'accompagnement de l'émergence
- Développer la filière et l'économie créative

II.5 FAIRE DU CARRÉ AMELOT UN LIEU DE VIE [p.25](#)

- L'appropriation du Carré Amelot par les habitants
- La constitution d'un comité d'usagers
- Un territoire d'action à questionner

III PILOTAGE ET RAYONNEMENT [p.28](#)

III.1 LES MOYENS HUMAINS [p.28](#)

- Gouvernance partagée
- Politique RH et management

III.2 LES MOYENS FINANCIERS ET MATÉRIELS [p.30](#)

- Stratégie financière
- Anticiper les évolutions techniques

III.3 LE RAYONNEMENT [p.33](#)

- Un positionnement territorial
- Expertise et mission de représentation
- Une nouvelle identité

ANNEXES [p.36](#)

- Référentiel de la responsabilité sociétale des organisations

GRANDES ORIENTATIONS ET PHILOSOPHIE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

I.1 LES GRANDES ORIENTATIONS

Liberté artistique et diversité culturelle garanties par le service public

Dans un contexte où les Droits Culturels s'affirment comme un droit fondamental, le projet du Carré Amelot se distingue par :

- **un engagement artistique** : garantir la diversité des esthétiques et assurer la création amateur ou professionnelle ;
- **un engagement professionnel** : accompagner la professionnalisation, s'inscrire dans les réseaux sectoriels ;

- **un engagement culturel** : développer la médiation et les actions culturelles en lien avec les structures sociales, culturelles et éducatives, proposer une politique tarifaire adaptée et modulable ;
- **un engagement territorial et citoyen** : se positionner comme un outil de développement territorial, un lieu de vie ouvert à l'écoute des initiatives citoyennes en impliquant la population tout en prenant en compte l'environnement.

Le secteur culturel semble de plus en plus tenté par des intérêts lucratifs. Des processus de concentration économique sont à l'œuvre depuis plusieurs années dans certaines industries culturelles. Un équipement culturel tel que le Carré Amelot doit **se positionner en alternative** à ces logiques. Son projet culturel et artistique doit garantir une liberté artistique et une diversité culturelle, même lorsque la viabilité économique n'est pas forcément garantie au premier abord.



Un projet participatif et structurant

Dans une logique d'ouverture, le Carré Amelot souhaite faire participer les usagers à la vie du lieu. **Proposer un projet artistique et culturel conçu par les habitants et pour les habitants** est l'expression d'une autre forme de citoyenneté au service d'une culture commune et du vivre ensemble.

L'intégration de **représentants des usagers, des permanents et des intervenants** dans un comité consultatif contribuerait à la légitimité du projet culturel du Carré Amelot. Les différents processus de consultation menés par la Ville de La Rochelle démontrent que cette intention est déjà présente sur le territoire. Imaginer une ingénierie culturelle citoyenne favorisera l'émergence de nouvelles formes et de nouvelles initiatives : créations collaboratives, dématérialisées, hors-les-murs ou encore dans l'espace public.

Développer la dimension participative d'un projet, c'est cultiver le dialogue pour un projet évolutif. Ce type de démarche contribue à la transparence et à la lisibilité du projet.

Le Carré Amelot irrigue le territoire par ses actions. Il ne s'agit pas de développer un projet « hors-sol » mais, bien entendu, de **s'inscrire dans une réalité de territoire**, dans un paysage constitué d'une multitude d'acteurs. La valorisation du territoire passe par un travail privilégié avec **les acteurs culturels de proximité**. Un équipement culturel au service des Rochelais ira à la rencontre des habitants et portera des projets dans les différents quartiers de la ville.

Un projet en direction de la jeunesse

Entamer l'écriture du nouveau projet artistique et culturel d'un équipement présent sur le territoire depuis plusieurs décennies n'est pas faire table rase du passé. Il convient de se réapproprier et de renouveler l'identité d'un lieu fréquenté par plusieurs générations. Compte tenu du paysage culturel rochelais, **une orientation du projet artistique en direction de la jeunesse fait sens**. Le lieu est déjà identifié pour sa programmation de spectacle vivant jeune public.

Le Carré Amelot développe une offre importante de pratique artistique en direction de la jeunesse. À terme, lorsque l'équipement nous le permettra, nous prioriserons un travail autour de la Très Petite Enfance (0-3 ans), la Petite Enfance (3-5 ans) et l'Enfance (6-11 ans), sans pour autant être exclusif d'une autre partie de la jeunesse (les adolescents 12-17 ans) et des adultes. Les actions du Carré Amelot sont à destination de toute la famille. De nombreuses associations font vivre le territoire, de nombreuses équipes artistiques l'animent et plusieurs acteurs conventionnés / labélisés le structurent. Nous devons nous inscrire **en complémentarité dans ce paysage foisonnant**.

Le Carré Amelot est également identifié comme la seule galerie publique dédiée à la photographie en Charente-Maritime. Cette activité ne sera pas remise en cause, **la photographie fait partie de l'identité du Carré Amelot**. Nous continuerons à proposer la diffusion d'œuvres, un soutien à la création photographique et des actions de médiation autour des expositions. Avec l'affirmation du projet en direction de la jeunesse, nous voulons mettre en œuvre une véritable éducation à l'image et même «aux images». Qu'il s'agisse de photos argentiques ou d'images numériques, cette orientation est une opportunité d'**investir le champ du numérique et de l'éducation aux médias**. Le Carré Amelot a l'ambition d'être un acteur de l'émancipation individuelle en se positionnant sur la **réduction de la fracture numérique et le développement de l'esprit critique et de la citoyenneté**.



I.2 LA PHILOSOPHIE DU PROJET

Une culture en partage : diversité et innovation

Le projet artistique proposé se démarque de la logique de démocratisation culturelle (donner accès à tous aux grandes œuvres) et mettra en œuvre une véritable **démocratie culturelle** où la culture des individus est reconnue et où chacun a la possibilité d'être acteur de cette culture.

À l'heure d'une marchandisation croissante des biens culturels, il est nécessaire de **recréer des espaces visant à préserver la diversité culturelle**, gage d'un développement humain durable.

En favorisant la découverte, le pluralisme culturel, le projet porté par Le Carré Amelot s'inscrit dans la lignée des Droits Culturels.

Une attention particulière sera portée à la représentation des femmes et des minorités visibles dans la programmation. La transmission et l'éducation apparaissent comme des vecteurs de citoyenneté, dans une logique d'éducation populaire visant à l'émancipation individuelle et collective des individus.

Le Carré Amelot revendique le droit à l'**expérimentation artistique** et culturelle en cultivant une **transversalité** entre disciplines artistiques et en intégrant les nouvelles technologies dans ses différents projets, lorsque cela est possible.

Exigence, transparence et développement raisonné

Concilier foisonnement artistique et rigueur de gestion est un véritable enjeu pour un service public culturel. Avec un projet relevant de l'intérêt général, le Carré Amelot se doit d'être exemplaire dans la gestion des fonds publics. L'**objectif d'efficacité** est en ligne de mire dans la mise en œuvre du projet artistique.

Il convient de laisser un **héritage positif** aux Rochelais par «**un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs**» (M^{me} Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien - 1987).

Veillons à mettre en œuvre un projet culturel économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

La responsabilité sociale des organisations comme levier du changement

La prise en compte du développement durable nous amène à réinterroger l'ensemble du projet culturel et artistique du Carré Amelot en nous appuyant sur une démarche itérative au long cours : **la responsabilité sociale des organisations (RSO)**. Il s'agit de la responsabilité des organisations vis-à-vis des impacts de leurs décisions et de leurs activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, y compris par la santé et le bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- respecte les lois en vigueur et les normes internationales de comportement ;
- s'intègre et s'applique à l'ensemble de l'organisation (fonctionnement, relations...).

Une démarche RSO est un moyen de mettre en œuvre le **rôle d'exemplarité**, d'impulsion et de **promotion des valeurs du service public**.

Au-delà d'une démarche de communication qui s'apparenterait à un «green-washing» («verdissage» artificiel) du projet, il s'agit de nous appuyer sur un outil dynamique pour le pilotage du projet artistique et culturel.

En interne, cela permet de :

- renforcer la performance globale ;
- fédérer les agents autour de valeurs vertueuses communes ;
- améliorer le bien-être collectif des collaborateurs et renforcer le dialogue social ;
- moderniser et innover (facteur d'innovation technologique, managériale, social...);
- développer l'esprit d'appartenance et de cohésion ;
- améliorer l'efficacité économique, financière et sociale ;
- anticiper la réglementation très évolutive dans le domaine de la RSO ;
- sécuriser les approvisionnements et les relations avec les fournisseurs, prestataires et sous-traitants.

À l'externe, cela permet de :

- répondre au devoir d'exemplarité et de crédibilité du service public ;
- favoriser l'essor économique et social du territoire ;
- répondre aux attentes des parties prenantes externes (notamment autres services et collectivités, acteurs associatifs, usagers, prestataires...);
- renforcer la qualité des relations avec les entreprises, les pouvoirs publics, les médias, la société civile ;
- améliorer l'image et la réputation du service.

Dans cette optique, **chacun des objectifs de ce projet culturel et artistique sera associé**, lorsque cela est possible, **à des indicateurs d'activités et au référentiel RSO (ISO 26000 - présenté en annexe)**.



I.3 UN PROJET EN PHASE AVEC SON TERRITOIRE ET SON ADMINISTRATION

La prise en compte des grandes orientations politiques de la Ville de La Rochelle

Le projet du Carré Amelot est en phase avec la politique culturelle mise en œuvre à La Rochelle.

La présence artistique en tous temps et tous lieux spécialisés ou non est un axe fort, présence en cœur de ville, dans les quartiers et sur notre territoire d'agglomération, par les résidences de création, la diffusion et les rencontres, la pratique artistique, l'éducation artistique et culturelle. Il s'agit de relier l'art à toutes les activités humaines, relier l'art et la science et aussi diffuser la culture scientifique.

Grands objectifs / axes

- > **Axe 1** : concerner, impliquer, concerter avec notamment le conseil consultatif culturel, composé d'élus, d'acteurs culturels et artistiques, d'habitants, de représentants des jeunes et des quartiers ;
- > **Axe 2** : développer la culture dans les quartiers ;
- > **Axe 3** : favoriser et animer l'éducation artistique et culturelle en direction du jeune public ;
- > **Axe 4** : développer les résidences d'artistes et faire bénéficier les habitants dans tous les quartiers de la ville de cette présence artistique ;
- > **Axe 5** : développer les arts plastiques et numériques en favorisant notamment des installations sur l'espace public, dans les parcs et jardins ;

La culture foisonnante à La Rochelle ne doit pas concerner qu'une catégorie de population. Le chemin culturel est un chemin vers la démocratie. Rassembler autour de la culture, c'est accompagner, fédérer, professionnaliser, soutenir, relier les gens, articuler les projets et établissements existants aux initiatives émergentes, permettre aux artistes de travailler.

> **Axe 6** : créer, requalifier et préfigurer les espaces culturels ;

> **Axe 7** : diffuser la culture scientifique et les démarches «Art et sciences» en soutien aux projets des acteurs locaux.

Pour accompagner son action, l'Adjointe à la Culture a souhaité créer un Conseil culturel consultatif transversal avec l'ensemble de structures de la Ville et de l'Agglomération pour engager un travail de concertation et de mutualisation des moyens et des actions.



La transition est un enjeu majeur de la politique culturelle rochelaise.

La Culture, 4^e pilier du développement durable, est contributrice de la transition écologique et participe aux grandes réflexions concernant :

- les mobilités et les économies d'énergie : artistes en tournée, salles de spectacles (requalification de bâtiments plutôt que constructions neuves - choix des matériaux - système lumière moins énergivore pour la scène, décors récupérations...);
- le numérique responsable ;
- les bonnes pratiques / usages, événements, manifestations, programmation : Zéro déchets, réflexion autour des mobilités des spectateurs, planification meilleure, gestion alimentaire...

Les actions culturelles diverses participent à la conscientisation de notre environnement. La création artistique est comme chambre d'écho de transformations du monde. Les croisements entre art et science permettent la sensibilisation à l'environnement, au climat, aux défis sociétaux. La culture ouvre une approche sensible, ludique et pédagogique par la création d'images, des incarnations. La Culture entraîne une transformation des représentations, pour faire un pas de côté : penser autrement pour accepter le changement inhérent à toutes les transitions. Dans le contexte actuel, les hommes et les femmes devront être en capacité de bousculer les habitudes, les idées reçues, pour inventer, innover.

La transition culturelle est le ciment de toutes les transitions. Il ne peut y avoir de transition énergétique, industrielle, alimentaire... sans transition culturelle. Les artistes rendent visible l'évolution du monde. L'action culturelle : suscite les relations entre les acteurs, entre les publics et fabrique du lien social. L'art peut être dans toutes les activités humaines : art et science, art et sport, art et ville, art et alimentation...

Ré-enchanter le futur

La sensibilisation par les arts, par l'approche sensible aider à transformer les représentations du Monde, à créer un récit positif pour restaurer la confiance et permettre l'élaboration d'un futur collectif. La création reconnecte au vivant et donne du sens à nos vies individuelles et collective. L'objectif est de permettre dès le plus jeune âge l'émancipation individuelle et l'autonomie collective.

Les droits culturels

La sensibilisation à la culture par des dispositifs de rencontres, de médiation, d'accompagnement humain et tarifaires permet d'ouvrir le champ des possibles, de développer la connaissance, la culture générale, de rencontrer les artistes.

Mais elle doit être complétée par une réelle implication des citoyens (démocratie culturelle). La relation aux personnes doit être pensée, comment prendre en compte chacun dans un projet culturel ? Il est question d'initiative, de construction avec, de relation amateurs et professionnels.

L'Éducation Artistique et Culturelle est au cœur des priorités culturelles rochelaises.

La Ville de La Rochelle place, au cœur de sa politique culturelle, l'EAC et ce depuis les années 80-90 (ville pilote). Depuis 2018, la Ville et l'Agglomération sont signataires d'un CTEAC avec la DRAC comme partenaire majeur, l'Éducation Nationale et tout dernièrement le Département de la Charente-Maritime pour les collèges. Dans ce cadre, la Ville de La Rochelle a mis en

La valeur de l'interdisciplinarité

Dans la notion de développement local et dans le cadre des projets de territoire, la culture, au sens large, doit prendre une place structurante parce qu'elle est ce qui relie, elle place l'humain au cœur de la réflexion : conjuguer ambitions artistiques, urbaines, scientifiques et économiques.

Les coopérations

Dans le cadre de cette transition, il est nécessaire de repenser les coopérations entre acteurs culturels et autres acteurs internes et externes, les liens entre associations et festivals, associations et grands établissements :

- imaginer des projets partagés, des mutualisations humaines, de locaux ;
- conjuguer exigence et sobriété ;
- penser l'émergence, l'entraide ;
- passer de dynamiques exponentielles à des dynamiques exigeantes et coopératives.

œuvre le dispositif P[art]cours avec l'Inspection Académique pour l'accueil d'artistes en résidences dans les classes. En 10 ans, les P[art]cours ont concerné près de 13 500 enfants, de la maternelle au CM2. Une attention particulière est portée envers les publics des quartiers prioritaires et des villages de l'agglomération les plus éloignés des grandes structures culturelles. Depuis février 2024, la Ville de La Rochelle a également été labellisée 100% EAC.



Un projet culturel qui intègre le projet d'administration

Adapter la qualité de services aux besoins des usagers :

- > renforcer la culture «orientée usagers», consultation, co-construction, suivi de la qualité ;
- > simplifier l'accès aux services pour les usagers.

Favoriser l'épanouissement et l'engagement des agents :

- > renforcer la cohésion et la convivialité ;
- > fluidifier et anticiper les recrutements ;
- > accompagner de manière plus personnalisée les parcours professionnels : formation et mobilité.

Stimuler la transversalité, l'intelligence collective et l'innovation :

- > renforcer le mode projet ;
- > développer les collaborations et l'intelligence collective à tous les niveaux ;
- > évoluer vers une organisation horizontale, transverse, agile, responsabilisante.

Partager une vision, une culture et clarifier les rôles et responsabilités :

- > développer une culture commune du leadership ;
- > clarifier et simplifier la gouvernance et les circuits de décision ;
- > clarifier et consolider la relation agents-élus.

Assurer un environnement de travail et des outils adaptés aux missions :

- > adapter les outils aux besoins ;
- > améliorer les environnements de travail.

Consolider et développer les relations entre les partenaires du territoire :

- > consolider l'identité du bloc communal, les relations avec les partenaires privés et associatifs ;
- > collaborer et favoriser l'équité avec les 28 communes.



II MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

II.1 LA DIFFUSION

La programmation spectacle vivant

Programmer, c'est aussi construire l'identité d'un équipement de diffusion. Avec un espace dédié au spectacle vivant et un autre à la photographie, le Carré Amelot doit affirmer sa place et sa complémentarité avec les équipements du territoire.

Travailler en partenariat avec des associations locales contribuera à l'appropriation de l'équipement par la population. Le choix de ces partenaires peut être guidé par plusieurs critères : expertise artistique, capacité d'organisation et envergure du réseau (bénévoles, partenaires, professionnels et public).

En affirmant une ligne jeune public, le Carré Amelot ne revendique pas un monopole. Nous devons travailler en synergie avec les autres acteurs qui travaillent sur ces publics (festival *Pouce !* CDCN, programmation jeune public de La Sirène et de La Coursive...).

Véritable fabrique culturelle, le projet du Carré Amelot est au service des spectateurs de demain, pour les citoyens en devenir. La politique en matière de programmation reflétera l'ensemble du champ du spectacle vivant et en particulier le croisement des différentes disciplines artistique.

Une réflexion peut être menée sur des temporalités spécifiques adaptées aux esthétiques et aux publics : programmation en journée ou en soirée, sieste musicale, goûter culturel...

Une réflexion est également à mener sur la mobilité des artistes. Une étude du Shift Projet «Décarbonons la culture !» (Plan de transformation de l'économie française - 2021) nous indique que, pour une salle de spectacles de taille moyenne, un travail sur la programmation représente le plus gros poste d'économie en terme de bilan carbone (estimé jusqu'à 66%).



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- D1 – Prévention de la pollution.
- E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G2 – Création d'emploi et de compétences.
- G4 – Création de richesse et de revenus.

La programmation de la galerie photo

Le Carré Amelot abrite la **seule galerie publique** entièrement consacrée à la photographie en Charente-Maritime. Une phase de travaux, prévue fin 2025, va considérablement améliorer les conditions d'exposition avec un nouvel espace dédié de plus de 130m² (contre 30m² actuellement). La photographie fait partie de **l'identité du Carré Amelot**. Ce nouvel espace va nous permettre de **renforcer la place de la photographie dans le projet culturel**. Le projet photo s'articulera autour de la création, de la diffusion et la médiation, tout en **s'inscrivant dans le projet global du Carré Amelot**.

Les expositions photographiques sont, par nature, tout public. Nous n'allons pas proposer des expositions photographiques pour le jeune public. Mais nous devons assumer qu'une grande partie du public de ces expositions soit constituée de jeunes. Telle est notre spécificité.

Plusieurs axes de travail guideront la programmation de la galerie d'exposition photo :

- **l'ancrage territorial** : prise en compte de l'identité maritime, de l'histoire du territoire ou encore de l'environnement ;
- **soutenir la création locale** : nous devons veiller à valoriser les photographes de La Rochelle et de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- **une carte blanche** à un commissaire d'exposition extérieur au territoire : ceci afin d'enrichir les propositions artistiques (sortir de l'entre soi) avec un regard nouveau sur le territoire en nous appuyant sur une personne référente et sur son réseau ;

- **innovation et expérimentation** : soutien à la recherche, aux nouvelles techniques et aux pratiques expérimentales ;

- **itinérance et coopération** : historiquement, les arts visuels et la photographie ne se sont pas construits, à La Rochelle, autour du monopole d'un acteur fort, mais plutôt sur une constellation de différents acteurs : Galerie Éphémère Essence Carbone, Chapelle des Dames Blanches, Atelier Bletterie, Galerie Printemps Fleuriau. Prenons en compte cette spécificité pour créer des expériences à destination du public, en itinérance, avec tous ces acteurs qui coopèrent depuis déjà de nombreuses années.

Le choix des œuvres et des artistes exposés se fera également en fonction des médiations que nous pourrions mettre en œuvre ou de certaines thématiques : questions environnementales, de société, développement durable, développement de l'esprit critique (réflexion sur la fabrique des images et un regard critique sur le monde actuel).

Compte tenu des enjeux de citoyenneté dans le domaine du numérique, ce nouveau projet pourrait être élargi de la photographie aux arts visuels en travaillant spécifiquement **la question de l'image numérique et de l'image en mouvement**. Le Carré Amelot accueille déjà plusieurs manifestations audiovisuelles : festival des Escales Documentaires, festival Cinéma japonais, Semaine du cinéma chinois. Nous ne nous interdisons pas de travailler l'interdisciplinarité avec des secteurs connexes à la photographie.

Le Carré Amelot soutient la création photographique et a pu, au fil des résidences et des artistes accueillis, constituer **un fonds d'œuvres photographiques**. Ce fonds d'œuvres, composé d'une cinquantaine d'œuvres, continue d'être alimenté chaque année. Nous pouvons faire de ce fonds le levier d'une programmation hors-les-murs dans les écoles ou des établissements recevant du jeune public.

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- D1 – Prévention de la pollution.
- D2 – Utilisation durable de ressources.
- D4 – Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.
- E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G2 – Création d'emploi et de compétences.

Création d'un temps fort

Concevoir un **ensemble programmatique cohérent dédié au jeune public** donnera de la visibilité au Carré Amelot et à son nouveau projet culturel. Ce temps fort annuel est également l'occasion de **sortir des logiques de programmation propres au lieu** qui peuvent parfois contraindre la ligne artistique. Ce moment peut être l'occasion de fédérer les structures de diffusion du territoire. Les travaux en cours peuvent constituer une opportunité pour murir ce projet qui ne sera pas mis en œuvre avant leurs achèvements.

Les réflexions actuelles nous amènent à positionner cette manifestation sur la première semaine des vacances scolaires de printemps (avril). À l'image du Carré Amelot, le festival mêlera spectacle vivant, pratique artistique et photographie.

Ce festival s'appuiera sur notre salle de spectacles, située en cœur de ville, mais s'imaginera également en hors-les-murs. Sortir de ses murs, c'est s'appuyer sur des partenaires de proximité avec **un ancrage territorial fort** (scènes conventionnées, petits lieux de diffusion, structures à vocation sociale...) et soutenir une stratégie de renouvellement des publics. Le Carré Amelot inscrira ses actions dans les différents quartiers de la ville, en tissant des partenariats avec le territoire proche et les habitants. **C'est ce bassin de vie que le projet artistique et culturel doit cibler.**

Au-delà d'un logique artistique et territoriale, nous pouvons ambitionner de faire de cette manifestation un rendez-vous sectoriel qui fédère la filière jeune public : lieux de diffusion, programmateurs, média, vendeurs de spectacle, compagnies, artistes, médiateurs, acteurs associatifs... Cet événement s'inscrira en complémentarité avec les propositions existantes (ex : *Drôle(s) de Festival* à Aytré) et résonnera avec des équipements régionaux travaillant dans le champ du jeune public. À long terme, des rencontres professionnelles, des conférences, des speed-meetings (entre compagnies et programmateurs, par exemple) ou encore des temps de réflexion et de partages d'expérience pourraient enrichir cette proposition.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

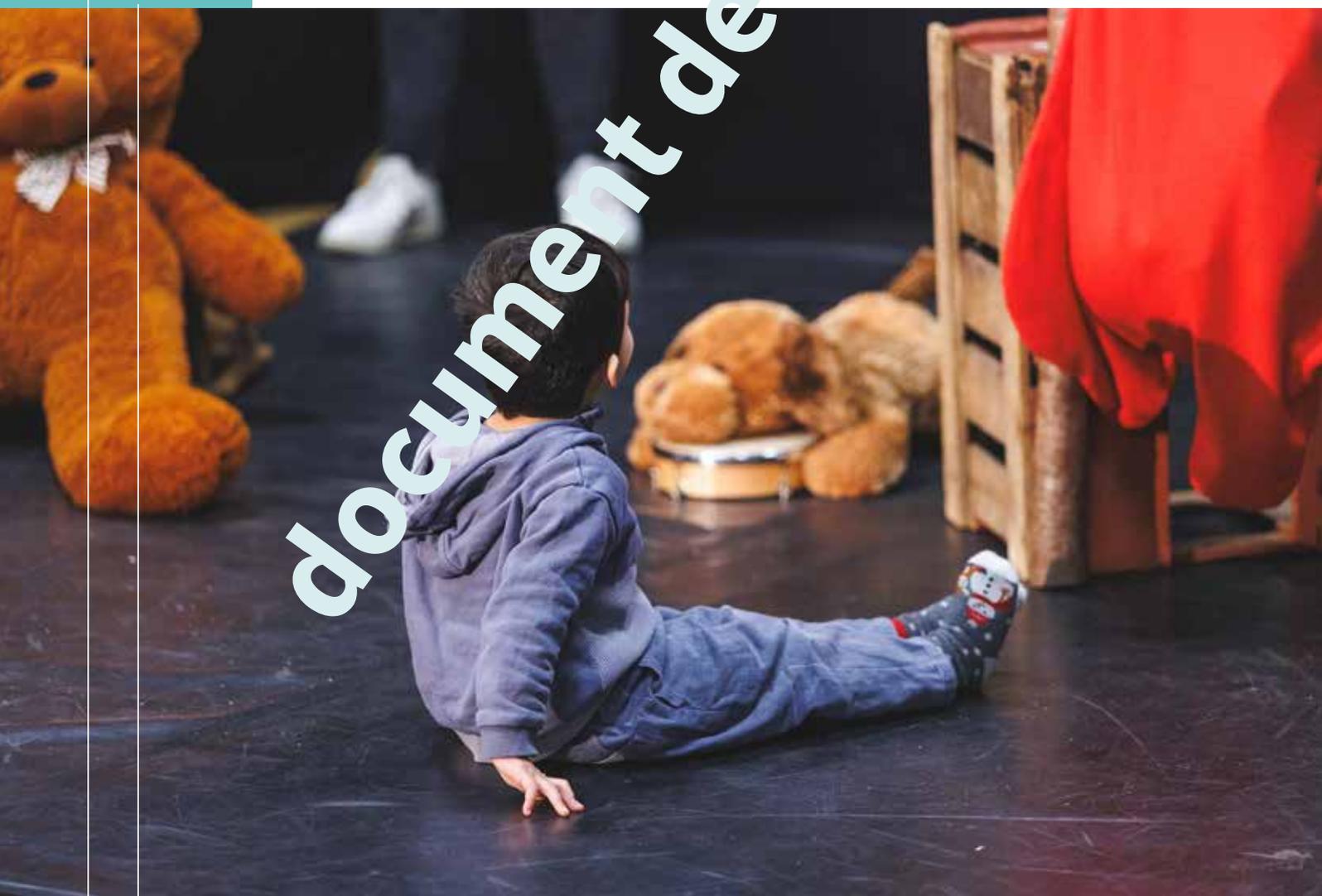
- D1 – Prévention de la pollution.
- D2 – Utilisation durable de ressources.
- D3 – Atténuation du changement climatique.
- D4 – Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.
- E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G2 – Création d'emploi et de compétences.
- G4 – Création de richesse et de revenus.

II.2 LA MÉDIATION ET LA TRANSMISSION

La médiation au cœur du Carré Amelot

La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères culturelles et sociales, autrement dit, il s'agit d'évoquer **les modalités de rencontre d'une œuvre, d'un artiste ou encore d'une pratique artistique avec un public**. Si l'action du Carré Amelot priorise aujourd'hui la jeunesse, ces actions de médiation pourraient être **déclinées autour d'actions tout au long de la vie**, de la maternelle à l'enseignement supérieur, du scolaire au monde de l'entreprise, de la petite enfance aux seniors.

Compte tenu de son histoire et de ses activités, la médiation est particulièrement centrale dans le projet artistique du Carré Amelot. Nous devons en particulier veiller à réintroduire des médiations de groupe à destination du tout public autour de nos expositions, en présence des artistes, lorsque cela est possible.



L'Éducation Artistique et Culturelle (E.A.C)

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Érigée en priorité par le ministère de la Culture avec un objectif ambitieux de 100% des jeunes scolarisés bénéficiaires, l'E.A.C. s'appuie sur **3 piliers (voir, faire et comprendre)** : transmission de connaissances répondant au **socle commun de culture générale**, confrontation à des œuvres / rencontres d'artistes et initiation à la pratique artistique. En s'inscrivant à long terme dans le domaine de l'EAC, le Carré Amelot s'impose comme **la fabrique du citoyen de demain**.

La majorité de nos séances de spectacle sont à destination des publics scolaires. Autrement dit, **nous proposons plus de séances à destination des établissements scolaires qu'à destination du tout autre public**. Nous continuerons à développer cette offre spécifique à destination des établissements scolaires. À ce titre, **«Le Carré dans ton école» est le dispositif phare du Carré Amelot**. La venue aux spectacles n'est pas toujours facile pour les établissements. L'accueil de plusieurs classes de la même école n'est pas toujours possible au théâtre et le transport peut compliquer la tâche. Pour remédier à ces difficultés, le Carré Amelot expérimente un nouveau format : une semaine dédiée à la diffusion d'une petite forme sur le principe **«1 jour, 1 école, 1 spectacle»** qui aura été sélectionnée avec soin et pourra venir directement au sein de l'établissement.

Compte tenu de notre savoir-faire dans le domaine de la pratique artistique, nous avons les moyens de mettre en œuvre des **parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) sur l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire et extra-scolaire**. Ces parcours permettront à chaque enfant d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture et de valoriser les activités auxquelles il prend part, y compris en dehors de l'école. Ils favoriseront également la cohésion au sein de l'école ou de l'établissement en mobilisant élèves, enseignants et parents autour de projets artistiques et culturels.

Le service de l'action culturelle porte depuis 2014 un appel à projet à destination des équipes artistiques du territoire. Le dispositif P[Art]cours (soutenu par la D.R.A.C. Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime) développe une offre riche de P.E.A.C. pour les établissements scolaires du territoire. **Le Carré Amelot s'inscrit en complémentarité en proposant des parcours autour de l'image et du numérique, peu présents dans l'offre actuelle**. Notre espace d'exposition dédié à la photographie nous permettra de développer en particulier la pratique photographique et l'éducation du regard en milieu scolaire. Au-delà d'un outil pour mener des expositions hors-les-murs, nous devons **nous appuyer sur notre fonds d'œuvres pour imaginer un parcours spécifique autour de la photographie**.

La Ville de La Rochelle a obtenu le Label 100% EAC en 2024 et pour 5 ans : cette labélisation illustre son engagement politique et sa volonté de déployer des actions culturelles de qualité en direction du jeune public.

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G2 – Création d'emplois et de compétences.
- G6 – Investissement dans la société.



CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle



1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation par l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de chaque personne et du citoyen à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires**: communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

	LE MINISTÈRE DE LA CULTURE	LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES	LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ	LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION	LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
--	----------------------------	---------------------------------------	---	---	--	--

La pratique artistique amateur

Le Carré Amelot contribue à l'expression culturelle des citoyens en proposant des ateliers de création et d'expérimentation dans différentes disciplines artistiques pour jeunes et adultes. Que les usagers viennent dans une optique occupationnelle ou artistique, ces activités font de la culture un véritable levier de développement social.

Proposer une pratique artistique amateur, c'est contribuer à la durabilité artistique, en soutenant les artistes qui, demain, feront rayonner le territoire.

La pratique artistique est proposée sous 2 formats :

Les ateliers hebdomadaires

Entre 1h30 et 2h d'atelier, chaque semaine en dehors des vacances scolaires (40 semaines par an environ) :

- **Arts plastiques** : dessin, peinture et modèle vivant ;
- **Bande dessinée** : découverte des techniques de la BD, réalisation d'un court récit ;
- **Photographie** : ateliers Laboratoire argentique et Regard à l'œuvre ;
- **Théâtre** : travail sur le jeu d'acteur, construction d'un personnage et mise en scène.

Les stages

Avec des durées et des fréquences variables, en fonction du contenu pédagogique, ils se déroulent en général la première semaine des vacances scolaires et ponctuellement en soirée ou le week-end :

- **Création musicale / beatmaking** : initiation, en partenariat avec Les Francofolies ;
- **Les Comics** : création d'un personnage et d'un court récit selon les archétypes de la BD américaine ;
- **Dessin urbain et carnet de voyage contemporain** : dessin à la volée, croquis d'observation, déambulations dessinées ;
- **Jeux d'impression** : exploration de techniques, du monotype à la linogravure en passant par la collagraphie ;
- **Sérigraphie et jeux graphiques** : initiation à cette technique d'impression ;
- **Modelage d'après modèle vivant** : découverte de la sculpture sur argile ;
- **En Scène !** : travail scénique et musical avec confrontation au public ;
- **Théâtre dansé** : rencontre des deux disciplines artistiques, expérimenter un dialogue entre le corps et la voix, avec confrontation au public ;
- **Les Arts s'emmêlent** : rencontre arts plastiques et théâtre, travail scénique et fabrication de décors et accessoires, avec confrontation au public ;
- **Photographier avec un appareil Reflex numérique** : découverte et prise en main de son appareil photo numérique ;
- **Le Cyanotype** : découverte de cet ancien procédé photographique.

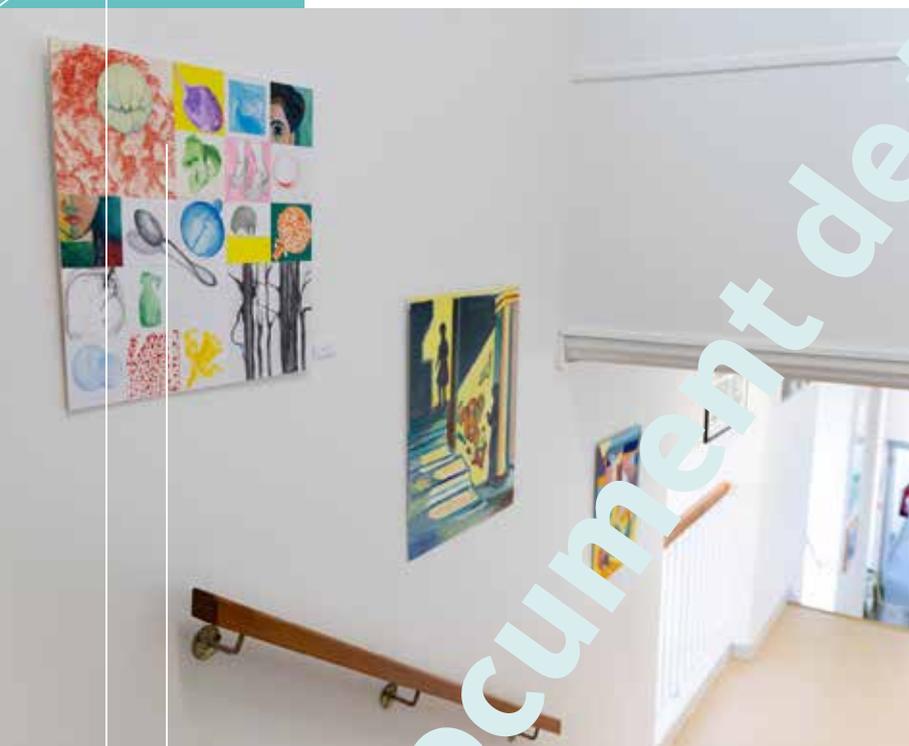


«Week-end au Carré» est le rendez-vous désormais traditionnel qui marque la fin de saison du Carré Amelot. Il se déroule tous les ans, le dernier week-end de juin et met à l'honneur les créations de nos usagers. Ces deux journées, gratuites et ouvertes à tous, permettent de découvrir les œuvres créées, tout au long de la saison, dans les ateliers jeune et adulte.

Une réflexion est en cours afin de **renouveler notre offre** de pratiques artistiques. De nouveaux formats et de nouvelles disciplines, notamment dans le domaine des arts numériques, devraient bientôt enrichir l'offre existante. En nous positionnant sur la **création numérique**, nous nous inscrivons en **complémentarité** de l'offre présente sur le territoire.

Différents espaces sont dédiés à la pratique artistique qu'elle soit amateur ou professionnelle. Une réflexion est à mener pour faire de ces lieux un **véritable espace de rencontre et de partage** en y organisant des animations. L'idée est de sortir de la logique de consommation d'un cours de théâtre ou de dessin par exemple, **en animant un réseau d'usagers et en imaginant, pourquoi pas, des projets fédérateurs**. Dans une logique d'intelligence collective, les intervenants artistiques du Carré Amelot ont déjà posé les bases de cette transversalité. Depuis deux ans, les intervenants s'appuient sur une inspiration commune, une des expositions photos accueillies en cours d'année, pour stimuler la création de nos usagers et réaliser une exposition de mi-saison.

Une consultation est à mener auprès de nos intervenants, afin d'encourager la transversalité et l'interdisciplinarité. Les ateliers de pratiques doivent d'avantage s'inscrire dans la globalité du projet artistique de l'établissement. Entre l'espace d'exposition, les ateliers de pratiques artistiques et la salle de spectacles, le Carré Amelot devrait constituer un **point de rencontre entre la sphère amateur et la sphère professionnelle**. Le projet de médiation doit bien entendu s'appuyer sur la programmation. Nous souhaitons également **enrichir le contenu de ces ateliers** en proposant des sorties, en accueillant des intervenants ponctuels, en organisant des rencontres avec les artistes professionnels programmés dans notre salle de spectacles ou en tissant des relations avec des structures d'enseignement spécialisées : écoles de musique, conservatoire, école d'arts ou de dessin... Le Carré Amelot constitue déjà pour certains de nos usagers un **maillon intermédiaire entre la pratique artistique personnelle et les structures d'enseignement spécialisés ou les écoles d'art**. Il existe notamment des liens privilégiés avec les associations de pratique amateur (théâtre et chant).



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- D1 – Prévention de la pollution.
- D2 – Utilisation durable des ressources.
- D3 – Atténuation du changement climatique.
- D4 – Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G2 – Création d'emplois et de compétences.
- G6 – Investissement dans la société.

L'élargissement des publics et travail en direction des publics spécifiques

S'agissant d'un projet en direction de la jeunesse, nous avons bien conscience que les parents sont prescripteurs des activités de leurs enfants. Notre périmètre d'action est donc bien celui de la famille. En travaillant spécifiquement sur l'enfance, nous travaillons inévitablement avec les adultes. Cette spécificité est un levier pour travailler sur une partie de la population qui peut être «non public». Proposons des projets qui mettent en œuvre des actions culturelles conquérantes et fédèrent de nouveaux usagers autour de notre lieu.

Le travail en direction des publics spécifiques est un chantier qui n'a jamais véritablement été pris en main. Par souci de cohérence avec notre projet artistique en direction de la jeunesse, nous pourrions plus particulièrement mener des actions dans le domaine de la photographie et du spectacle vivant en direction :

- des mineurs non-accompagnés ;
- des jeunes sous-main de justice ;
- des enfants en milieu hospitalier ;
- des enfants en situation de handicap (physique / psychique).

Nous ne pourrions pas mener tous ces chantiers de front, mais nous prioriserons chaque année un projet qui nous permettra d'aller à la rencontre de ces publics qui peuvent être très éloignés du spectacle et de la pratique artistique.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B5 – Discrimination et groupes vulnérables.
- B7 – Droits économique, sociaux, culturels.
- E2 – Engagement politique responsable.

II.3 L'ÉDUCATION AUX IMAGES COMME LEVIER DE LA CITOYENNETÉ

La première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image : cinéma, photo, télévision, jeux vidéo, Internet, réseaux sociaux (via Facebook, TikTok, Instagram, Pinterest...). Avec l'explosion et la démocratisation des outils informatiques personnels (tablettes, ordinateurs et téléphones portables), accompagner les jeunes dans la jungle des médias modernes est un enjeu d'éducation et de citoyenneté.

L'éducation à l'image

Avec une galerie d'exposition dédiée à la photographie, le Carré Amelot dispose d'un levier de choix pour éduquer le regard des plus jeunes. Réaliser une médiation autour d'une exposition, c'est plonger le spectateur au cœur de la fabrique de l'image.

«Là où le monde réel se change en simples images, les simples images deviennent des êtres réels» (Guy Debord).

Il n'y a pas d'image neutre et nous devons nous méfier de nos représentations. Le cinéma nous a appris que l'image est davantage qu'un simple enregistrement. Elle image la réalité. Sa construction influe sur notre sensibilité, sur notre analyse, notre culture et donc sur nos décisions et nos choix politiques. Notre responsabilité est de veiller à ce que ces choix demeurent démocratiques, c'est-à-dire formulés en connaissance de cause.

Ce travail autour de l'éducation au regard s'articulera autour de deux axes :

- **la lecture de l'image** : analyser le sens d'une photo, d'un film, pour essayer de décrypter l'intention derrière la création. Cela se traduira par la mise en place d'ateliers du regard et des projets en direction des maisons de quartier, par exemple. Nous allons mettre en place une nouvelle mallette pédagogique à destination des enseignants, afin de mettre à disposition des outils pour apprendre à lire, comprendre et décrypter l'image en expérimentant ;

- **la fabrique de l'image** : dessin, création photographique et audiovisuelle (réalisation de courts-métrages, films en stop-motion, initiation au documentaire photo). L'objectif est de donner les bases de la fabrication de l'image : initiation au montage (couper / coller), édition de l'image (type Adobe ou Photoshop, Premiere ou leur équivalent libre de droits). Plusieurs ateliers accompagnés par un photographe peuvent être imaginés : résidence en milieu scolaire, atelier sur la thématique de la mise en scène, portrait de quartier, ateliers procédés anciens.

Dans cette optique, nous souhaitons également créer un rendez-vous récurrent autour du cinéma jeune public tous les premiers mercredis des vacances scolaires (4 diffusions par an : Toussaint, Noël, hiver, printemps). Ces rendez-vous, imaginés comme un temps familial et convivial, mettront à l'honneur des œuvres à destination du jeune public, mais également le cinéma d'animation ou encore le manga.

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B7 – Droits économique, sociaux, culturels.
- E2 – Engagement politique responsable.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G3 – Développement et accès à la technologie.
- G6 – Investissement dans la société.

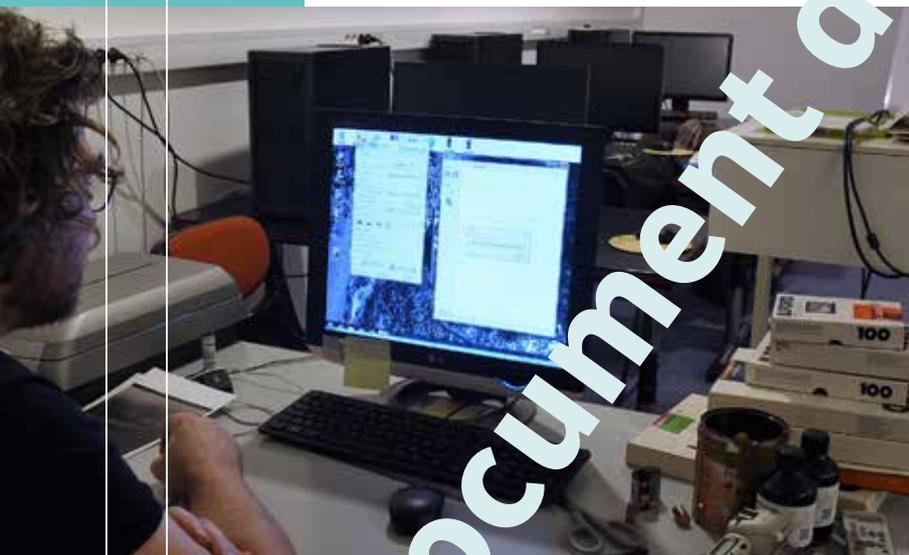
L'éducation au numérique

La crise sanitaire a souligné les carences et les **inégalités face au numérique** en France, mais elle a aussi eu pour effet d'accélérer l'intégration de la technologie dans notre quotidien. La banalisation de la visioconférence, à l'heure du télétravail, est à ce titre un exemple parlant. La notion de **fracture numérique** regroupe les inégalités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et dans leur utilisation. En 2019, on estimait que 88% de la population disposait d'une connexion à Internet, que 78% possédait un ordinateur à domicile et que 77% utilisait un smartphone. Ces chiffres ont certainement plus d'importance après les périodes de confinement. Si la question de l'équipement en matériel informatique et l'accès à Internet n'est plus un enjeu de société, la fracture numérique est entrée dans une seconde phase. **C'est la maîtrise des outils numériques qui est désormais un enjeu.**

Un travail en direction de la création numérique permettra d'accompagner les nouvelles générations dans la maîtrise des nouvelles technologies. La création numérique signifie essentiellement **produire un contenu digital**. Dans ce domaine, nous pouvons proposer spécifiquement un travail autour de l'image numérique : vidéos, dessins et illustrations, jeux vidéo, applications et logiciels, découverte de matériel informatique, code et programmation, ressources et services en ligne telle que le recours à l'intelligence artificielle, par exemple.

Ce travail autour de la création numérique nous permettra de faire **une passerelle entre culture artistique et culture scientifique**. Nous veillerons à tisser des liens étroits avec les acteurs spécialisés du territoire : Festival ZERO1 / S-Lab, Pixii festival mais également avec des acteurs de la vulgarisation scientifique comme Les Petits Débrouillards.

Le Carré Amelot n'a pas vocation à se substituer à une école ou à une école d'art. Il doit cependant se positionner comme **une ressource accessible à tous dans une optique d'intérêt général**. Au-delà des savoirs et savoir-faire qui sont souvent associés aux nouvelles technologies, un projet en direction de la jeunesse doit également porter son attention sur **le savoir-être**. L'idée est de poser les bases d'une conduite comportementale et intellectuelle pour un usage réfléchi et responsable, avec pour finalité **le développement de l'esprit critique**. Cette démarche contribuera à réduire le cyber harcèlement et la violence en ligne sous toutes ses formes. Elle posera les bases d'un **comportement numérique durable et responsable**.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B7 – Droits économique, sociaux, culturels.
- E2 – Engagement politique responsable.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G3 – Développement et accès à la technologie.
- G5 - Santé.
- G6 – Investissement dans la société.

L'éducation aux médias et à l'information

Nous évoquons bien ici **une éducation aux médias** et non une instruction, même si ce sujet a été institutionnalisé par l'Éducation Nationale (EMI – Éducation aux Médias et à l'Information).

Composante à part entière du statut de citoyen dans les démocraties modernes, **l'esprit critique serait la compétence éducative la plus importante du XXI^e siècle** selon l'OCDE, qui en fait une promotion active et l'associe à la **créativité, seconde compétence d'ordre supérieur la plus recherchée**. À l'ère du tout numérique où une multitude de faits, de points de vue, de théories et d'hypothèses se font concurrence, le développement de l'esprit critique, «disposition de l'esprit qui consiste à ne jamais admettre une affirmation, un jugement ou un fait sans en avoir reconnu la légitimité rationnelle ou sans en avoir éprouvé sa valeur», s'impose plus que jamais.

Sur cette thématique très large, plusieurs axes de travail peuvent être envisagés :

➤ Un premier s'articulerait autour du **travail journalistique** :

- la **production et la diffusion de l'information** : créer un journal, un podcast, un reportage, un documentaire photo, une émission de radio et ses moyens de diffusion ;
- **l'évaluation de l'information et la désinformation** : rechercher les informations de manière autonome, traiter et évaluer les informations de manière critique, distinguer les sources et évaluer leur validité, repérer les fausses informations ;
- la hiérarchisation et **l'éditorialisation** : analyser la sélection (ligne éditoriale et angle en radio), les modes de hiérarchisation et le nécessaire pluralisme de l'information.

➤ Un second s'articulerait autour de la **culture des médias** :

- **liberté d'expression** (enjeux et limites) : apprendre aux jeunes à mesurer les enjeux d'une liberté d'expression qui accepte la contestation dans le cadre de l'expression du pluralisme des idées et qui différencie opinions, croyances, savoirs et vérité, ainsi que la nécessité d'avoir des limites communes fixées par la loi ;
- **économie et mutations des médias** : l'essor du numérique, des réseaux sociaux et l'apparition de nouveaux acteurs, parmi lesquels les GAFAM. Connaissance du paysage médiatique, de son fonctionnement, sensibilisation aux algorithmes de recommandation ;
- **représentation des stéréotypes** dans les médias : décrypter les stéréotypes, un levier d'action pour favoriser la diversité et l'égalité ;
- **données** : massivement échangées et utilisées pour différentes finalités, les données sont un élément essentiel de compréhension d'une culture numérique raisonnée : modèle économique de l'attention, les «communs», l'impact environnemental, la surveillance.



Autour de toutes ces thématiques, il est très facile d'envisager des collaborations avec la Maison des Écritures ou encore avec les médiathèques municipales et d'agglomération.

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B7 – Droits économiques, sociaux, culturels.
- E2 – Engagement politique responsable.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G3 – Développement et accès à la technologie.
- G5 - Santé.
- G6 – Investissement dans la société.

II.4 LA CRÉATION

Le soutien à la création professionnelle

Dans le cadre de ses activités régulières, le Carré Amelot soutient la création artistique dans le domaine du spectacle vivant et de la photographie.

Nous proposons actuellement 2 formats de résidence :

- des mises à disposition simples (mobilisation de l'espace scénique ou des espaces de travail à titre gracieux et sans rémunération) ;
- des résidences avec un apport financier (avec une enveloppe d'environ 3 000€ dédiée à la rémunération des artistes, hors frais annexes).

Chaque saison, 3 résidences de création financées sont organisées (une par trimestre), 2 sont dédiées au spectacle vivant et la troisième est dédiée à la création photographique. Concernant les mises à disposition, cela étant moins contraignant, nous en accueillons autant que le calendrier et les espaces nous le permettent et en fonction des demandes.

L'idée étant de positionner le Carré Amelot comme un outil au service des créateurs œuvrant dans le spectacle vivant jeune public. En ce qui concerne la photographie et, comme évoqué précédemment, il s'agit d'une création qui est par nature accessible au tout public. Plusieurs typologies de résidence peuvent être menées : résidence scénique, résidence recherche, résidence d'écriture, résidence de médiation...

Une attention particulière sera portée sur les résidences s'inscrivant sur un temps long et s'appuyant sur la participation des habitants. À ce titre, on peut évoquer le travail photographique de Muriel Bordier qui a été accueillie au Carré Amelot en résidence en 2023 et dont la démarche nous semble exemplaire.

Cette création photographique s'est nourrie d'une rencontre avec les membres du Cyclo Club Rochelais. Dans la même logique, «Habiter les nuits», un projet de performance documentaire soutenu dans le cadre de la politique de la Ville en 2024, s'appuie sur une rencontre avec les habitants du quartier de Villeneuve-les-Salines. Sur scène, le spectacle mobilise les captations audiovisuelles réalisées lors de l'immersion des artistes sur notre territoire.

Les résidences sont ouvertes à l'ensemble du spectre du spectacle vivant (théâtre, danse, musique, marionnette, clown, cirque, théâtre d'objet...). En ce qui concerne la photographie, nous veillerons à représenter la diversité des pratiques en faisant la promotion de l'ensemble de la création photographiques contemporaine. Nous porterons une attention aux projets qui interrogent le medium, la matérialité de la photo, l'image et sa réception. Sans être exclusif, nous veillerons à soutenir les photographes émergents. Autre principe dans notre politique de soutien à la création professionnelle, nous ne mettons pas en place de résidence sans rencontre avec le public. Cette rencontre se fait en fonction des possibilités des artistes, de leurs envies et en fonction de l'avancée de leur travail de création : bord plateau, rencontre au labo photo, sortie de résidence, atelier de pratique, rencontre / échange avec le public en petit groupe à minima. Nous priorisons les artistes locaux bien entendu (de l'agglomération rochelaise à la Nouvelle-Aquitaine), mais sans nous interdire de travailler avec des artistes extraterritoriaux, en fonction des opportunités.

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- E3 – Concurrence loyale.
- E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- E5 – Respect des droits de propriété pour la loyauté des pratiques.
- G2 – Création d'emploi et développement de compétences.
- G4 – Création de richesse et de revenus.

L'accompagnement de l'émergence

Qu'il s'agisse de projets personnels ou collectifs, le Carré Amelot peut aujourd'hui se positionner comme **un outil au service des initiatives culturelles citoyennes**, en accompagnant tout porteur de projet. Compte tenu de la structuration de l'équipe et de **l'expertise des agents du service**, la diversité de nos métiers nous permet de proposer différents accompagnements : administratif, technique, communication, médiation, mise en réseau, conseil artistique.

Cet accompagnement se réaliserait de manière :

- **dynamique** : chaque projet fera l'objet d'un programme d'actions adapté. Des rendez-vous réguliers permettent de réajuster les objectifs et la temporalité en fonction de l'évolution du projet.
- **dans un principe de subsidiarité** : celui qui accompagne reste secondaire de celui qui est accompagné. L'idée est de donner les moyens à ces projets d'évoluer de façon autonome. Nous ne voulons pas développer l'assistantat.
- **en cultivant l'écoute** : les dispositifs clé en main sont voués à l'échec. Adaptons notre accompagnement aux besoins réels du terrain.

La Ville de La Rochelle accompagne déjà des acteurs associatifs dans le domaine des arts visuels et de la photographie : Essence Carbone, Atelier Bletterie, Printemps Fleuriau, Festival 01, Festival Pixii...

L'accompagnement du Carré Amelot dans le domaine du spectacle vivant (festivals, compagnies, associations, artistes individuels et tout projet de création quel qu'il soit) sera mené en partenariat et en transversalité avec le Service de l'Action culturelle qui anime les relations Ville / associations et encadre le versement des subventions. Nous pouvons créer une véritable synergie entre services en renforçant le soutien proposé à des équipes artistiques ou des associations.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- C2 – Conditions de travail et protection sociale.
- E1 – Loyauté dans la lutte contre la corruption (veiller au respect des conventions collectives).
- E3 – Concurrence loyale.
- E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- G2 – Création d'emploi et développement de compétences.
- G4 – Création de richesse et de revenus.
- G6 – Investissement dans la société

Développer la filière et l'économie créative

Ce travail de soutien aux artistes doit être envisagé à l'échelle de la ville, c'est-à-dire **en partenariat avec les autres équipements culturels** : Maison des Écritures, archives, médiathèques municipales, mais également en complémentarité avec les autres acteurs du territoire dont certains sont labélisés et missionnés en particulier sur la question du soutien à la création : La Coursive, La Sirène, CDCN, CCN... Il est aisé d'imaginer une synergie territoriale autour d'un projet de création. À ce titre, la signature par la Ville d'un Contrat de territoire pour la création artistique en 2025 devrait renforcer le soutien à la création sur notre territoire.

Le Carré Amelot contribuera à développer l'écosystème culturel local. L'interconnaissance des acteurs est un préalable au développement du secteur culturel et cela est souvent sous-estimé. Le projet artistique veillera à **la structuration des acteurs** en proposant un accompagnement spécifique et en développant l'emploi artistique direct. Notre équipement se positionne déjà comme **une fabrique créative** au service du **jeune public**, un véritable pôle dédié à la création amateur en premier lieu, mais également professionnelle, lorsque les moyens le permettent. Le Carré Amelot doit se positionner comme **un outil de développement au service des équipes artistiques du territoire** en accompagnant les professionnels qui souhaiteraient investir le champ du jeune public.

Nous avons déjà évoqué une mobilisation de la filière jeune public sur notre futur temps fort, un festival jeune public qui est encore à construire. Le Carré Amelot pourrait également se positionner en **chef de file sur la question du jeune public** en fédérant tous les acteurs de la filière autour de rencontres professionnelles : lieux de diffusion et d'exposition, programmateurs, médias, vendeurs de spectacle, compagnies, artistes, photographe, médiateurs, acteurs associatifs... Cela pourrait prendre la forme de tables-rondes, de journées de réflexion ou encore de séminaires en fédérant une grande diversité d'acteurs. Ce moment de réflexion pourrait associer également des **professionnels de l'enfance et de la jeunesse et créer des passerelles entre le social et la culture**.

À terme, le Carré Amelot pourrait devenir un pôle identifié sur le jeune public en assurant un maillage et **une structuration entre le secteur éducatif, social et culturel** du territoire. Notre service serait le moteur d'une concertation locale, sur une thématique jeune public, qui permettrait de concerter un diversité d'acteurs : associations, lieux culturels et services publics de l'agglomération par exemple. Cela permettrait un partage d'expériences, de ressources et pourquoi pas organiser des rencontres régulières avec la venue d'intervenants spécialisés sur le sujet. L'objectif serait de faire un état des lieux partagé sur notre territoire, d'identifier des ressources et des bonnes pratiques et de mutualiser nos actions et nos moyens.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- G2 – Création d'emploi et développement de compétences.
- G4 – Création de richesse et de revenus.
- G6 – Investissement dans la société.

II.5 FAIRE DU CARRÉ AMELOT UN LIEU DE VIE

L'appropriation du Carré Amelot par les habitants

Au fil des évolutions du Carré Amelot et, notamment, la municipalisation de l'association en 2016, le lieu a connu de nombreux changements. Certaines activités ont disparu tandis que d'autres se sont durablement installées. Depuis cette intégration aux services de la Ville, le projet artistique n'a jamais été réécrit, si bien que progressivement **le Carré Amelot a perdu en lisibilité** et certains de ses visiteurs. Tous les ateliers de pratiques artistiques sont complets et, même si nous pouvons toujours travailler la fréquentation de nos spectacles, les résultats de billetterie sont plutôt satisfaisants.

Aujourd'hui, nos usagers, comme dans la plupart des équipements culturels, sont dans **une logique de consommation** : on vient consommer un cours de dessin, un spectacle, une exposition et puis on ne vient plus.

Situé stratégiquement en cœur de ville, **le Carré Amelot ambitionne de (re)devenir un lieu de convivialité**. Dans une société où les lieux de rencontres sont de plus en plus rares, notre équipement peut réenchanter la ville en tant que lieu de vie sanctuarisé, un lieu de rencontre sans logique marchande. **L'appropriation de l'équipement par la population** est un enjeu pour la réussite du projet. **Une réflexion autour de l'accessibilité universelle** est à mener (transports, publics, politique tarifaire), une stratégie inclusive pour l'ensemble de la population. C'est par ce travail que le Carré Amelot **affirmera également son utilité sociale**. Il s'agit d'un enjeu de **démocratie culturelle**.

Nous devons donner aux habitants qui ne viendraient pas nécessairement dans l'objectif premier de «voir un spectacle», **des raisons de pousser les portes de notre équipement culturel**. Seul le mercredi après-midi semble être approprié par nos usagers comme lieu de vie. Le hall d'accueil fait alors office de salle d'attente pour des parents qui attendent la fin des ateliers de pratiques artistiques de leurs enfants. Nous devons capitaliser sur ces présences et **donner une valeur ajoutée à ces visites**.

Le visiteur doit toujours trouver quelque chose à faire au Carré Amelot, un **espace multimodal** à la fois, salle de spectacles, lieu d'exposition, bibliothèque ou librairie éphémère, coworking, accès Internet, espace café... Plusieurs réflexions sont en cours pour **améliorer l'expérience visiteur** sur le mercredi et le samedi notamment : refonte de l'accueil public, travail sur d'autres temporalités avant / après spectacle, travail autour du livre et de la BD en lien à notre programmation. **Le Carré Amelot est un espace familial ouvert à tous, toute la journée**.

Nous devons également réfléchir à la manière dont le Carré Amelot pourrait se mettre au service des initiatives citoyennes, comme un outil de **développement local**. Nous disposons de nombreux espaces qui peuvent faire office de salle de réunion pour les associations. Nous devons imaginer des passerelles avec des secteurs connexes à la culture comme le social, l'éducation, le sport et devenir partie prenante de la vie de notre quartier : participation à la Fête des voisins, brocante culturelle...

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B6 – Droits civils et politiques.
- B7 – Droits économiques, sociaux, culturels.
- G4 – Création de richesse et de revenus.
- G6 – Investissement dans la société.

La constitution d'un comité d'usagers

Penser un projet artistique et culturel durable, c'est **prendre en compte toutes les parties prenantes** qui contribuent à la vie de notre équipement culturel. Il faut bien entendu questionner la place des usagers, afin de mettre en œuvre une forme de **gouvernance citoyenne**. Cela pourrait prendre la forme d'un comité d'usagers avec des représentants des usagers, y compris les plus jeunes, des représentants du personnel, des intervenants artistiques, des enseignants, mais également l'élu à la Culture et la Direction de la Culture de la Ville de La Rochelle. La réalisation d'enquêtes publiques régulières contribuera au développement d'une **démocratie participative** et permettra d'adapter le projet aux évolutions.

En tant que collectivité locale, nous ne pouvons pas avoir recours aux bénévoles. Nous pouvons réfléchir au recours aux services civiques avec une définition de missions en phase avec les besoins du lieu.

Ils pourraient être les **premiers ambassadeurs et de véritables prescripteurs** pour un lieu de vie et de culture.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- A1 – Pilotage de l'organisation.
- A3 - Transparence.
- A5 – Reconnaissance des intérêts des parties prenantes.

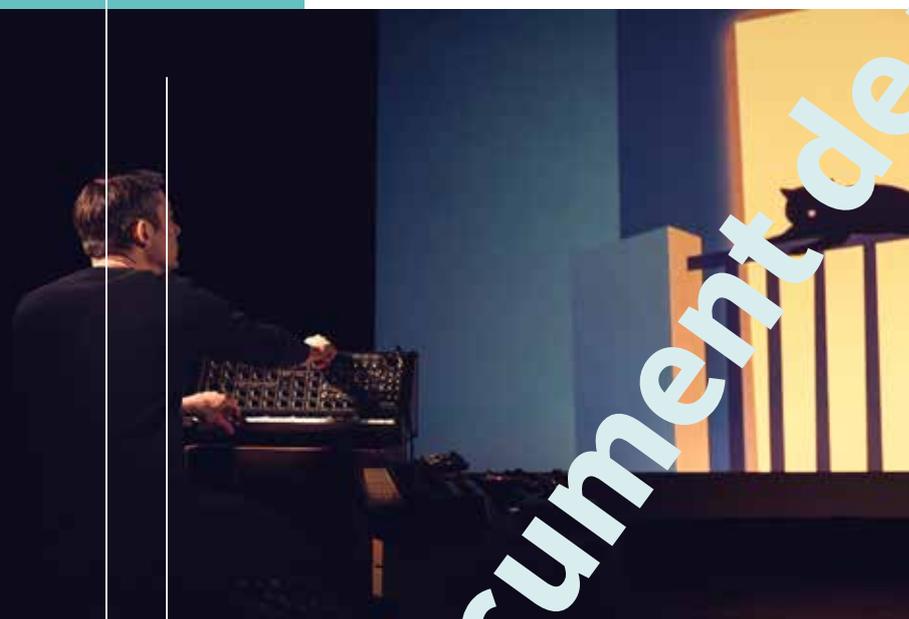
Un territoire d'action à questionner

Penser notre équipement culturel comme lieu de vie, c'est également **s'interroger sur sa situation et son territoire d'action**. Un lieu prend vie lorsqu'il est pleinement intégré à son territoire. La zone d'influence du Carré Amelot dépasse le périmètre communal. Nos rapports d'activité indiquent que 81% de nos publics viennent de l'agglomération rochelaise (62% ville, 19% CDA chiffres 2023). Un projet jeune public doit également prendre en compte les spécificités démographiques de son territoire. Alors que **le secteur Centre de La Rochelle connaît une gentrification** (+ de 35% de la population à plus de 60 ans), **dans les secteurs Ouest et Sud un quart de la population à moins de 20 ans**. Il s'agit de notre cœur de cible.

Les différentes phases de travaux nous ont incité à déployer **une programmation hors-les-murs**. Nous devons capitaliser sur cette expérience et **inscrire durablement cette itinérance dans notre projet**. À ce titre d'exemple, la saison culturelle 2024 / 2025 nous a permis de déployer un projet expérimental et participatif dans le cadre de la politique de la Ville (projet «Habiter les nuits»). Nous veillerons à proposer chaque année un projet ambitieux à destination des quartiers ciblés par la politique de la Ville :

- Port-Neuf ;
- Mireuil ;
- Villeneuve-les-Salines.

Même s'il n'existe pas pour le moment de compétence culture à l'échelle de l'agglomération rochelaise (il n'existe qu'une compétence bâtiment pour La Sirène, La Coursive, le Conservatoire de Musique et de Danse La Rochelle Agglo et la médiathèque Michel-Crépeau), **il y a un enjeu à nous positionner dès à présent sur ce périmètre**. La mutualisation des deux collectivités ville / agglomération est déjà à l'œuvre. Nous prioriserons nos interventions en centre-ville et les quartiers, notamment ceux ciblés par la Politique de la Ville. Nous travaillons à la pérennisation des actions hors les murs (E.A.C. et diffusion) que nous avons expérimentées pendant nos différentes phases de travaux. Dans un second temps, nous nous projeterons vers les villages de l'agglomération les plus éloignés de l'offre culturelle.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B5 – Discrimination et groupes vulnérables.
- B7 – Droits économiques, sociaux, culturels.
- G6 – Investissement dans la société.

III PILOTAGE ET RAYONNEMENT

III.1 LES MOYENS HUMAINS

Gouvernance partagée

Si le projet d'équipement est mis en œuvre par une équipe de professionnels, la **Direction de la Culture aura bien entendu un rôle opérationnel et décisionnaire** pour assurer la bonne gestion de la structure et le management de l'équipe. Un pilotage efficient d'une structure d'envergure qui comprend huit salariés ne peut se faire qu'avec **une répartition claire et transparente des missions et délégations de chacun**. Responsable, chef de service, salariés, partenaires publics et usagers, chacun a un rôle à tenir dans cet équilibre fonctionnel pour la bonne tenue des activités. Il convient de cultiver **un dialogue constant**. Plutôt qu'une logique verticale, les décisions sont plus efficacement mises en œuvre lorsqu'elles sont le fruit d'une concertation.

Un projet vivant et évolutif doit rester en phase avec l'évolution du territoire. La gouvernance doit également s'appuyer sur les échanges avec les élus référents. La mise en place d'un comité consultatif d'usagers, une à deux fois par an, pourrait être envisagée. Au-delà d'un responsable chef d'orchestre, **c'est une gouvernance partagée qu'il faut mettre en œuvre**, à l'écoute de toutes les parties prenantes.

En matière de programmation, le Carré Amelot a choisi de s'appuyer sur l'expertise de deux agents du service Action Culturelle qui travaillent depuis de nombreuses années sur le territoire. Catherine Levron, chargée de Projet Culturel, assure désormais la programmation spectacle vivant jeune public et Doria Ardiét, chargée de mission Arts Visuels, reprend la programmation de la galerie photographique.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- A1 – Pilotage de l'organisation.
- A2 – Redevabilité.
- A3 – Transparence.
- A4 – Comportement éthique.
- A6 – Légalité.

Politique RH et management

La question du bien-être au travail est une question cruciale dans des métiers passions qui peuvent amener les permanents à aller au-delà de leurs missions. Le responsable doit être particulièrement vigilant au respect des profils de poste et du temps de travail légal. Un **management bienveillant et participatif** prendra en compte les besoins et les aspirations des équipes administratives, artistiques et techniques. Cela passe surtout par **une gestion prévisionnelle des emplois et compétences** (GPEC), en lien au service Ressources Humaines, qui permette de projeter l'évolution des équipes dans le temps : les départs, les arrivées et surtout la progression de certains au sein de l'organigramme par la mise en place d'un programme de formation. C'est aussi un des leviers de la motivation des équipes en montrant que le responsable est à l'écoute de leurs aspirations.



La mise en place d'une **démarche RSO** contribuera concrètement au bien-être au travail et à une bonne cohésion dans l'équipe. Cette réflexion redonnera du sens tout en permettant à chacun de s'exprimer et de contribuer au projet global. Elle permettra également de prendre en compte le développement durable dans le pilotage des activités. Cette démarche fait l'objet d'une méthodologie particulière et nécessitera un travail complémentaire. Celle-ci peut être porteuse de **changements dans les modalités d'organisation et de prise de décision de la structure**.

Proposer un pilotage durable d'une équipe et d'un équipement culturel, c'est également considérer que **le projet culturel et artistique n'est pas gravé dans le marbre mais dynamique et évolutif**. Pour ce faire, nous organiserons une fois par an une journée « séminaire », afin de faire collectivement, avec l'ensemble de l'équipe, le bilan de la saison et de réfléchir aux possibles améliorations de nos activités. Cette réflexion questionnera tous les pans de notre projet : programmation, accessibilité, mobilité, technique, bâtiment, accueil artistes, billetterie, communication... Nous devons être en mesure d'aborder tous les sujets, sans tabou.

En fonction des envies et de la sensibilité des collaborateurs, nous pourrions également désigner **des chefs de file sur certaines missions ou projets**. À titre d'exemple, un agent souhaite s'emparer de la question du développement durable. C'est une envie personnelle que **le directeur de l'établissement doit accompagner en transversalité auprès de toute l'équipe**. En fonction des sujets, nous pourrions désigner des référents ou des groupes de travail avec des objectifs, un calendrier et définir les moyens nécessaires de manière raisonnable.

OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- C1 – Emplois et relations.
- C2 – Conditions de travail et protection sociale.
- C3 – Dialogue social.
- C4 – Santé et sécurité au travail.
- C5 – Développement du capital humain.
- F2 – Protection de la santé et de la sécurité.
- F4 – Résolution des conflits.

III.2 LES MOYENS FINANCIERS ET MATÉRIELS

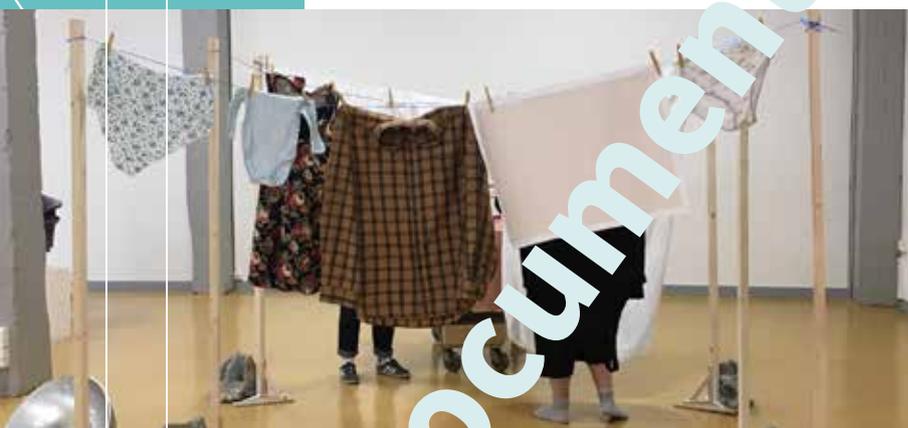
Stratégie financière

Le dialogue permanent avec la Direction de la Culture et la Direction des Finances doit permettre **une politique de gestion concertée et réfléchie**. Cela se traduira par **la mise en place d'indicateurs facilitant le pilotage de la structure**. Partager ces outils analytiques, c'est aussi partager une expertise en termes de gestion. C'est bien de **l'évaluation du projet artistique** dont il est question afin de rendre compte du travail produit. La production régulière de rapports d'activité annuels permettra de dépasser cette logique d'évaluation quantitative et de prendre en compte également la qualité de notre travail afin d'apporter du changement, tant dans le choix des projets que dans leur portage.

Si le budget du Carré Amelot est essentiellement alimenté par la Ville de La Rochelle (notamment au niveau RH), de nouvelles recettes ont d'ores et déjà été identifiées.

En terme de dépenses, nous serons toujours vigilant à l'utilisation des fonds publics dans une logique d'efficacité. Nous réfléchissons dès à présent à des **possibilités d'économie et de mutualisation** à l'échelle de la ville (ex : rationalisation des supports de communication). Cependant, la **régularisation de certaines activités**, nous amène également à des dépenses supplémentaires : mis en place d'un agent SSIAP en soirée, respect du référentiel ASTRE pour la rémunération des photographes, réévaluation des budgets des résidences pour respecter les conventions collectives du spectacle vivant, gestion de nos déchets en lien à l'activité photographique argentine.

Côté recettes, l'essentiel de nos recettes provient des ateliers de pratique artistique (80%) et des recettes de billetterie spectacle (20%). Le service n'a plus bénéficié de subvention depuis de nombreuses années. **Nous devons nous réinscrire dans une logique de développement de projet chaque saison**. N'étant ni conventionné, ni labélisé, le Carré Amelot a peu de marge de manœuvre pour financer le fonctionnement courant du service. Nous avons en revanche de nombreuses marges de manœuvre sur des appels à projet ponctuels. Même si cela nécessite un travail conséquent (écriture du projet, demande de subvention, réalisation de l'action, bilan et justification), ces financements complémentaires pourraient nous permettre d'**augmenter notre budget de fonctionnement**. Nous devons veiller à développer les crédits alloués aux dépenses artistiques, compte tenu de notre capacité d'action.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- A3 - Transparence.
- A4 - Comportement éthique.
- A6 - Légalité.
- E1 - La loyauté dans la lutte contre la corruption.
- E2 - Engagement politique responsable.
- E3 - Concurrence loyale.
- E4 - Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur.
- E5 - Respect des droits de propriété pour la loyauté des pratiques.
- F1 - Pratique de commercialisations loyales.

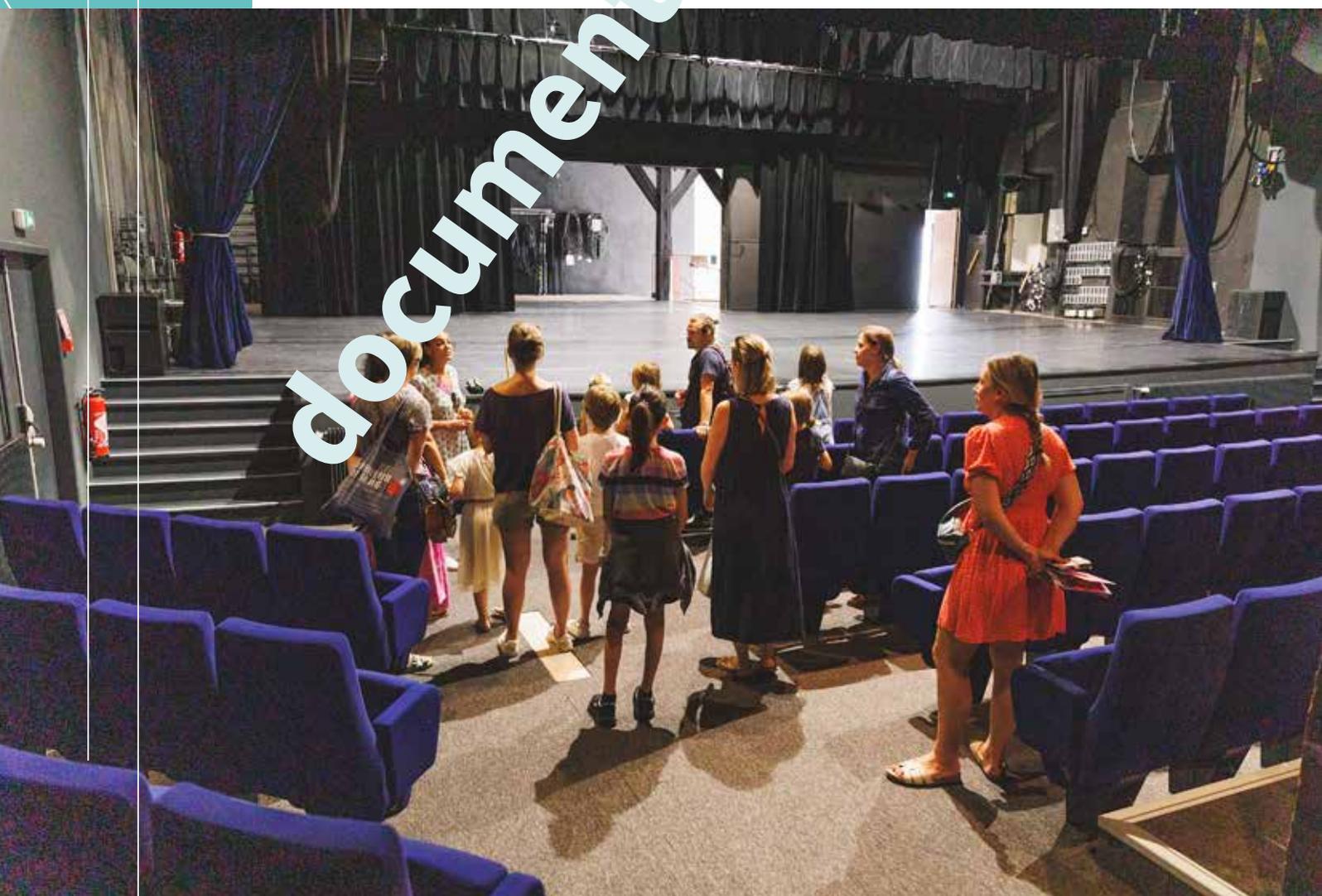
Anticiper les évolutions techniques

Situé au cœur de La Rochelle, dans un ancien arsenal dessiné par Choderlos de Laclos au XVIII^e siècle, **cet espace atypique a déjà connu plusieurs vies** : désaffecté par l'armée en 1946 puis transformé en lieu de stockage de tabac par la SEITA jusqu'en 1959, le lieu est racheté par la Municipalité de La Rochelle en 1961 pour y installer la Maison des Jeunes, qui sera inaugurée en 1969. Gérée sous forme associative, la Maison des Jeunes est rebaptisée Carré Amelot en 1990.

Le 1^{er} janvier 2016, le Carré Amelot devient un service de la Ville de La Rochelle. En 2024, **nous ambitionnons de faire du Carré Amelot l'espace culturel jeune public de la Ville de La Rochelle.**

Le service occupe **un bâtiment qui n'a pas été conçu pour l'activité culturelle**. La présence d'une salle de spectacles située au 1^{er} étage n'est pas sans poser plusieurs problématiques au quotidien. L'élaboration d'un **projet technique**, véritable stratégie de planification pluriannuelle, est une priorité compte tenu de la spécificité de notre outil de travail. Chaque espace fera l'objet d'un état des lieux et de préconisations en fonction de son utilisation. Les espaces du Carré Amelot se répartissent sur des centaines de mètres carrés et sur 3 niveaux. Les chantiers sont nombreux : des petits travaux d'ordre esthétique au gros œuvre, en passant par de la remise en conformité en terme de sécurité incendie, nous devons **prioriser ces interventions**.

Un projet de déménagement du Carré Amelot au Gabut, qui a mobilisé équipes et services pendant des mois, n'a finalement pas eu lieu. Dans ce contexte, interventions et investissements sur le bâtiment n'ont pas été priorités pendant plusieurs années. Certaines parties du bâtiment ne sont plus adaptées aux activités du service.



En 2022, une étude de faisabilité, programmation architecturale et fonctionnelle pour le Carré Amelot a été réalisée avec 3 scénarios.

Une première phase de travaux a été finalisée en 2023 avec le changement des fauteuils de la salle de spectacles (53 766€) et le remplacement des gradateurs – blocs de puissance éclairage scénique (44 233€).

Une seconde phase de travaux va avoir lieu avec un calendrier prévisionnel en septembre 2025 pour un montant de 899 718,36€ HT. Ces travaux porteront sur la mise en accessibilité, l'optimisation de l'accueil des publics et la mise en visibilité de la galerie photo :

- installation d'un ascenseur (conformité accès PMR) et d'un nouvel escalier ;
- reprise structurelle et intervention sur les piliers en bois du XVIII^e siècle ;
- accueil public en rez-de-chaussée et en centralité du bâtiment (actuellement accueil à l'étage, accès sinueux) ;
- la salle d'exposition photo est relocalisé au rez-de-chaussée (au niveau de la salle du Labo) dans un espace plus adapté et plus grand ;
- reprise des éléments de façade, des toilettes du 1^{er} étage et des sanitaires PMR.

Une dernière phase de travaux devra être envisagée (scène, arrière-scène et loges, installations techniques spectacle ainsi que les espaces qui accueillent les ateliers de pratiques artistiques). Ce travail fera l'objet d'un travail spécifique et de recherches de financement.

Un travail est déjà en cours au niveau avec le **renouvellement du parc son et lumière** (investissements 24 / 25 / 26 pour près de 150 000€). Nous devons suivre les évolutions techniques afin de rester en phase avec les standards demandés par les équipes artistiques accueillies. Ce travail se fera bien entendu en collaboration avec les services techniques et bâtiment de la Ville de La Rochelle. Il y a bien entendu un enjeu de **développement durable** dans ce projet technique afin de réduire les consommations de fluide (conversion vers l'éclairage LED et acquisition de matériels moins énergivores). Notre équipe technique proposera des solutions adaptées aux besoins du service et répondra dans les meilleures conditions aux demandes techniques des équipes artistiques accueillies.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- B1 – Devoir de vigilance.
- C4 – Santé et sécurité au travail.
- D1 – Prévention de la pollution.
- D2 – Utilisation durable des ressources.
- D3 – Atténuation du changement climatique.
- D4 – Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels.
- F2 – Protection de la santé et de la sécurité des usagers.
- F3 – Consommation durable.

III.3 LE RAYONNEMENT

Un positionnement territorial

Le projet artistique et culturel du Carré Amelot s'inscrit dans les **différentes dynamiques territoriales**. Il répondra bien entendu aux enjeux de politique culturelle départementale et régionale. Mais c'est en premier lieu avec le **projet de territoire de La Rochelle et de son agglomération** que nous devons être en cohérence. Il y a toujours un enjeu à conforter la place d'un équipement culturel sur son territoire. Assurons-nous de la lisibilité du projet et de son appropriation par les habitants. Notre projet de service doit s'inscrire dans la globalité du projet de territoire rochelais : «**créativité, solidarité, sobriété et coopérations**». À ce titre, la prise en compte d'une démarche RSO est en phase avec la démarche «**La Rochelle - Territoire Zéro Carbone**», la Cité éducative ou encore des actions en direction des Quartiers Politique de la Ville. Les actions du Carré Amelot s'inscriront bien entendu au cœur de la cité rochelaise mais nous pouvons ambitionner un **intérêt communautaire**.

Après le COVID, **certains grands équipements culturels connaissent une crise** : renouvellement des publics, coûts de fonctionnement, crise du bénévolat... Le salut vient peut-être d'un changement d'échelle et un retour aux équipements de proximité. **Soyons fier de notre modèle : un équipement en régie directe comme service à la population**. Nous nous inscrivons notre action dans un paysage culturel foisonnant, épaulé par des services publics de qualité. Au-delà de l'ambition artistique, c'est peut-être tout simplement des lieux de vie accessibles que les administrés attendent. Le Carré Amelot fait partie des services publics qui contribueront à **une meilleure habitabilité du territoire**.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- A2 – Redevabilité.
- E2 – Engagement politique responsable.
- G1 – Contribution à l'éducation et à la culture.
- G6 – Investissement dans la société.

Expertise et mission de représentation

L'équipe est porteuse d'une expertise dans le domaine de la photographie, du spectacle jeune public et de la pratique artistique. À ce titre, le Carré Amelot a aussi un rôle de prescripteur et permet d'attirer l'attention sur certains projets ou certaines esthétiques. C'est en étant au contact des acteurs du territoire que le Carré Amelot restera en phase avec les enjeux sectoriels actuels.

Nous devons être présent dans les différents réseaux sectoriels qu'il soit régionaux ou nationaux, pour porter la parole de notre territoire et défendre les artistes que nous soutenons et que nous accompagnons :

- ASTRE : réseau arts plastiques et arts visuels en Nouvelle-Aquitaine ;
- 535 : réseau spectacle vivant en Nouvelle-Aquitaine ;
- DIAGONAL : réseau national des structures de production et de diffusion de la photographie ;
- SCÈNES D'ENFANCE – ASSITEJ FRANCE : réseau national - accompagnement du secteur jeune public ;
- PLATEFORMES JEUNESSE EN NOUVELLE-AQUITAINE (en préfiguration) : réseau spectacle vivant jeune public régional ;
- HACNUM : réseau national des arts hybrides et cultures numériques ;
- CLAP : réseau informel des médiateurs culturels de l'agglomération rochelaise.



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- E3 – Concurrence loyale.
- G2 – Création d'emploi et développement de compétences.
- G4 – Création de richesse et de revenus.

Une nouvelle identité

Avec l'écriture de ce nouveau projet, la campagne de travaux en cours, c'est **un nouvel équipement culturel qui voit le jour**. Nous devons veiller à marquer ce changement et à mieux valoriser nos missions et nos réalisations. L'équipement est identifié des Rochelais depuis plusieurs générations. Cependant, qu'il s'agisse des artistes, des professionnels de la culture ou des usagers, la globalité du projet n'est pas comprise avec trois pôles distincts (photographie, spectacle vivant et ateliers de pratiques artistiques) qui fonctionnent «en silo». L'image voulue ne correspond plus à l'image perçue. **L'espace culturel de la Ville devient l'espace culturel jeune public de la Ville de La Rochelle**, tel est notre souhait, ceci afin de **clarifier nos missions** et de rendre l'ensemble du projet plus lisible.

La stratégie en matière de communication représente un enjeu de premier ordre dans ce contexte. Nous connaissons pendant la phase de travaux une saison hors-les-murs, déjà initiée en 24 / 25. Cela sera l'occasion de faire connaître aux publics et aux partenaires cette nouvelle identité. Profitons de la réouverture du Carré Amelot pour marquer ce changement avec une nouvelle charte graphique. **Une nouvelle identité visuelle** doit être moderne, en phase avec les publics et se déclinant facilement en physique et en numérique.

Nous avons initié **une réflexion sur nos supports papiers** dans une logique d'efficacité. L'évolution des pratiques numérique, notamment chez les plus jeunes, nous amène à questionner nos habitudes. Nous devons repenser les quantités, les formats et les circuits de diffusion. Nous devons également mener un travail sur nos partenariats médias : mise en place de jeux concours, échange de visibilité, relais d'information. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine pour élargir nos publics et faire connaître ce nouveau projet.

Au niveau de notre communication numérique, le chantier est d'envergure également. Cette mission est externalisée pour le moment. Nous ne pouvons plus nous contenter d'être présent uniquement sur Facebook. Nous devons mettre en place **une véritable stratégie numérique** avec un «community management» cohérent, en investissant notamment de nouveaux réseaux sociaux : Instagram (90% des jeunes l'utilisent), TikTok, X, Snapchat, Youtube... Nous devons aller là où les jeunes vont. Mais au-delà de l'utilisation de ces outils, nous devons aller plus loin : réalisation d'enquêtes publiques en ligne, publication régulière de contenu pour **rendre visible nos réalisations** (report de résidence de création, d'atelier de pratique, vernissage...), **mise en place d'une newsletter «ressource»** qui relaie toutes les actualités jeune public de l'agglomération, voire de la région, **animation de la communauté en ligne constituée par nos usagers...**



OBJECTIFS :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

INDICATEURS D'ACTIVITÉ :

Travail en cours avec l'équipe du Carré Amelot et les parties prenantes du projet

RÉFÉRENTIEL RSO :

- D2 – Utilisation durable des ressources.
- E2 – Engagement politique responsable.
- F1 – Pratique de commercialisation loyale.
- F4 – Résolution des conflits.
- F5 – Protection des données et de la vie privée.

ANNEXES

Référentiel de la responsabilité sociétale des organisation ISO 26000

Pour définir le périmètre de sa responsabilité sociétale, identifier les domaines d'action pertinents et fixer ses priorités, le projet du Carré Amelot doit de référer aux 7 «questions centrales» suivantes et les aborder dans une dynamique de dialogue avec ses parties prenantes. Ce référentiel ISO 26000 provenant essentiellement du secteur privé, nous devons veiller à le décliner, autant que possible, dans le contexte d'une collectivité territoriale.

A – La gouvernance de l'organisation

- **A1 – Pilotage de l'organisation** : processus de décision et d'attribution des missions, qualité du management.
- **A2 – Redevabilité** : définition du rôle du service et ses responsabilités, principe selon lequel le service répond de ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement.
- **A3 – Transparence** : communication du projet, échecs / succès, production et communication du rapport d'activité.
- **A4 – Comportement éthique** : travailler autour de valeurs partagées.
- **A5 – Reconnaissance des intérêts des parties prenantes** : mettre en œuvre des instances de dialogue, de consultation et de concertation. Favoriser la co-construction lorsque cela est possible.
- **A6 – Légalité** : respect du cadre légal, des normes internationales et des Droits de l'Homme.

B – Les Droits de l'Homme

- **B1 – Devoir de vigilance** : respect des droits fondamentaux, évaluation des pratiques et un suivi dans le temps, la mise en place d'un document unique contribue à traiter le sujet des risques psychosociaux.
- **B2 – Situation présentant un risque pour les Droits de l'Homme** : en France cela concerne surtout les sociétés multinationales, la prévention de la corruption.
- **B3 – Prévention de la complicité** : concerne les actes répréhensibles tel que les crimes, certaines organisations peuvent produire une charte éthique / règlement intérieur. Concerne surtout le monde de l'entreprise.
- **B4 – Remédier aux atteintes aux Droits de l'Homme** : pour des entreprises nationales, Cours Européenne des Droits de l'Homme. On peut imaginer une déclinaison dans les collectivités locales : instances de dialogue, d'écoute et de médiation en interne.
- **B5 – Discrimination et groupes vulnérables** : obligation faite aux employeurs de lutter contre toutes discriminations d'âge, de sexe, de religion, de handicap, de couleur.
- **B6 – Droits civils et politiques** : droits de liberté d'expression, de réunion, liberté de vie des individus garantis par l'organisation.
- **B7 – Droits économique, sociaux, culturels** : droits à la santé, à l'éducation, au travail dans des conditions favorables, un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé physique et morale.
- **B8 – Principes fondamentaux et droits du travail** : liberté d'association et reconnaissance effective du droit de négociation collective, élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, abolition du travail des enfants, élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

C – Les relations et les conditions de travail

- **C1 – Emplois et relations** : protéger les salariés et établir une représentation pour diminuer le déséquilibre des pouvoirs entre employeurs et employés, contractualisation du travail, priorité donnée à l'emploi durable.
- **C2 – Conditions de travail et protection sociale** : tout ce qui a un rapport avec la qualité de vie au travail : respect de la législation, rémunération en phase avec le niveau de vie national, veiller à l'équilibre vie personnelles / professionnelles, égalité de traitement, protection des risques professionnels (document unique).
- **C3 – Dialogue social** : toute forme de dialogue est encouragée (négociation, consultation échanges...), règlement intérieur de la CT, dialogue social effectif, information en cas de modification des activités, respect du droit de représentation.
- **C4 – Santé et sécurité au travail** : actualisation du document unique d'évaluation des risques (DUER).
- **C5 – Développement du capital humain** : développer le bien-être au travail, sens donné au projet du service, investissement dans le développement des compétences et de la formation.

D – L'environnement

- **D1 – Prévention de la pollution** : émission dans l'air, rejets dans l'eau, gestion des déchets, utilisation et mise au rebut des produits chimiques, toxiques et dangereux, interrogation sur l'impact potentiel de toute activité.
- **D2 – Utilisation durable des ressources** : efficacité énergétiques, conservation de l'eau, efficacité dans l'utilisation des matières premières, réduction des besoins en ressources pour un produit.
- **D3 – Atténuation du changement climatique et impact sur la sante, la prospérité et les droits de l'Homme** : contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduire l'utilisation des ressources, développement de technologie alternative, promotion de l'éducation.
- **D4 – Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels** : analyser les impacts, s'améliorer en continue, faire de la pédagogie sur ces sujets.

E – La loyauté des pratiques

- **E1 – La loyauté dans la lutte contre la corruption** : respect des procédures des marchés publics, sensibilisation et mesure d'alerte.
- **E2 – Engagement politique responsable** : s'engager en faveur de politiques publiques dont la visée est l'intérêt général, exigence de transparence, de ligne directrice claire, absence d'intervention dans les décisions politiques, interdiction d'activité de désinformation.
- **E3 – Concurrence loyale** : bénéfice de la concurrence sur l'innovation, la stimulation, le progrès.
- **E4 – Promotion de la responsabilité dans la chaîne de valeur** : choisir de travailler avec des prestataires qui s'inscrivent également dans une démarche durable, principe d'achats.
- **E5 – Respect des droits de propriété pour la loyauté des pratiques** : respect de la propriété physique et intellectuelle, respect du cadre légal et sensibilisation et formation des équipes.

F – Les questions relatives aux usagers

- **F1 - Pratique de commercialisations loyales** : amélioration de la qualité du service public, satisfaire des besoins fondamentaux, développement économique et social juste, protéger l'environnement, communication des informations fiables, répondre aux exigences légales et réglementaires, devoir de transparence et d'information.
- **F2 - Protection de la santé et de la sécurité** : garantir la protection sanitaire et la sécurité des consommateurs.
- **F3 - Consommation durable** : la consommation permet-elle le renouvellement des ressources naturelles ?
Veiller à réduire et / ou éliminer les productions et la consommation non durable.
- **F4 - Résolution des conflits** : service après-vente, assistance et accompagnement des usagers.
- **F5 - Protections des données et de la vie privée** : mise en œuvre de la RGPD.

F – Les communautés et le développement local

- **G1 : Contribution à l'éducation et à la culture** : promotion de l'éducation, de l'apprentissage, des activités culturelles.
- **G2 – Création d'emploi et développement des compétences** : création d'emploi direct pour réduire la pauvreté.
- **G3 – Développement et accès à la technologie** : créer les conditions d'un accès libre à faible cout pour le plus grand nombre.
- **G4 – Création de richesse et de revenus** : encouragement des porteurs de projets, soutien aux initiatives, mise en commun de moyen.
- **G5 – La santé** : participer à des campagnes de prévention et de sensibilisation.
- **G6 – Investissement dans la société** : mise à disposition de ressources (humaines, matérielles, financières).